



HAL
open science

La culture politique et la diversité des systèmes de protection sociale

Jean-Claude Barbier

► **To cite this version:**

Jean-Claude Barbier. La culture politique et la diversité des systèmes de protection sociale. 2012. halshs-00687121

HAL Id: halshs-00687121

<https://shs.hal.science/halshs-00687121>

Preprint submitted on 12 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RT6

Politiques sociales, protection sociale, solidarités

Working papers

La culture politique et la diversité des
systèmes de protection sociale

Jean-Claude Barbier (CNRS,
CES-Paris1)
jean-claude.barbier@univ-paris1.fr

n° 2010-4

AFS
Association
Française de
Sociologie

Contact : bureau du réseau RT6,
voir www.rtf6.org

La culture politique et la diversité des systèmes de protection sociale¹

Jean-Claude Barbier (CNRS, CES-Paris1)

jean-claude.barbier@univ-paris1.fr

¹ Une version de ce texte a été présentée dans la section thématique 28 du congrès de l'Association française de science politique, à Grenoble en septembre 2010 (séance organisée par Vivien Schmidt et Philippe Zittoun).

Introduction

Le chercheur conduisant des enquêtes de terrain dans plusieurs pays européens pour comprendre les réformes de la protection sociale se trouve confronté à deux observations, à première vue contradictoires : il rencontre du singulier, d'une part, et, de l'autre du commun (du semblable). S'il est parfois tenté par l'explication universelle et les grandes synthèses *from a bird's eye view*, des faits têtus, petits ou grands, désagréables ou pas, ceux dont Max Weber enseigne qu'il convient de les respecter², ne cessent de se présenter à ses yeux. C'est tout particulièrement le cas pour le chercheur qui travaille sur ces réformes en se posant le problème de leur convergence et de leur « européanisation », et, avec eux, le problème de l'identification de mécanismes et de variables qui en permettent une meilleure compréhension. Le chercheur comparatiste peut se référer à la leçon enseignée par G. Sartori (1991), à savoir qu'il faut, quand on compare, distinguer selon des *niveaux d'abstraction* (*scale di astrazione*). Ainsi, il peut conclure à la convergence ou à l'européanisation, à condition de définir ce terme précisément (Radaelli, 2003) à un certain niveau, pour certains phénomènes (par exemple les idéologies, les programmes, les instruments, les résultats, etc...), sans pour autant négliger l'observation d'une absence de convergence ou d'européanisation à d'autres niveaux (par exemple le « contenu » des politiques publiques). Le chercheur comparatiste connaît aussi les typologies nombreuses qui ont été produites au cours de la dernière décennie, qu'il s'agisse de « *words of welfare capitalism* » (les travaux que G. Esping-Andersen (1990) a inaugurés) ou dans le domaine des différentes typologies de capitalismes (Schmidt, 2002 ; Amable, 2003 ; Boyer, 1986 ; Hall and Soskice, 2001).

Le sociologue sait aussi combien la question de l'établissement des causalités est complexe, car il y a de nombreux candidats pour les influences (Weber, 1964)³. En sociologie, la question de la causalité n'est pas si évidente que cela, et la querelle reste bien difficile à trancher entre affinités et causalité (Aron, 1967, p. 537-542 ; Boudon, 1969, p. 96-116). En outre, le sociologue a toute liberté de faire sienne la distinction de J.-C. Passeron (1991) parmi les sciences sociales, et de se rattacher aux disciplines des sciences sociales historiques, par opposition aux autres, comme l'économie ou la démographie. Avec cette affiliation, il pratique une sociologie « non poppérienne ». Ce qui ne l'empêche pas de rechercher causalités et régularités avec des méthodes rigoureuses, mais sans fascination pour le modèle expérimental, les situations contrefactuelles, la reproductibilité et la validité externe, ainsi que pour la falsifiabilité. On appliquera ici les principes rapidement esquissés ci-dessus à un objet de recherche, *la protection sociale*. Nous en considérons les systèmes comme des ensembles de relations sociales (Barbier et Théret, 2009). L'enquête de terrain à leur propos confronte à des questions comme les suivantes : pourquoi n'y a-t-il pas de fonds de pension à proprement parler en France en 2009 (et pourquoi, similairement, leur place est-elle restée marginale en Allemagne) ? Pourquoi, malgré près de 20 ans de réformes en Europe et aux États-Unis, il n'y a jamais eu de convergence dans les changements des systèmes d'aide sociale (assistance) ?

² « Nulle part l'intérêt de la science n'est à la longue davantage nié que là où l'on se refuse à voir les faits désagréables et la réalité de la vie », Weber (1992 [1904], p. 129).

³ 1964 [1920], p. 107-108 « En face de l'énorme enchevêtrement d'influences réciproques entre bases matérielles, formes d'organisation, sociales et politiques, teneur spirituelle des époques de Réforme, force nous est de commencer par rechercher si certaines « affinités électives » sont perceptibles entre les formes de la croyance religieuse et l'éthique professionnelle ».

Pourquoi les Allemands sont-ils revenus sur la réforme Hartz, de même que les Français, sur diverses réformes des minima sociaux ? Pourquoi n'y a-t-il toujours pas en 2009, de système d'assistance en Italie, autre que la charité de l'Église et les diverses formes d'action communautaire, collective, et coopérative ? Pourquoi les prestations sociales sont-elles restées si généreuses dans les pays scandinaves ? Pourquoi, malgré tout ce qui a été écrit à propos de l'effondrement du « modèle suédois » par tant de gens de toutes disciplines, ce « modèle » s'oppose toujours, après 30 ans de prétendue « crise de l'État-providence », au Royaume-Uni, sur tous les critères essentiels de la mesure comparative : inégalités hommes-femmes, degré général d'inégalité, générosité des prestations, rôle des partenaires sociaux et de la société civile, etc.. (Barbier, 2008, p. 95-96) ?

À toutes ces questions, selon les niveaux d'abstraction, et compte tenu du faisceau des explications possibles, on peut apporter bien des réponses. L'une d'entre elles est rarement faite *explicitement* dans les recherches comparatives, notamment dans le courant communément désigné comme « néo-institutionnalismes », en particulier celui d'entre eux qui met l'accent sur les valeurs, à partir des *discours* (Schmidt, 2002) : il s'agit du rôle des cultures politiques. Celles-ci sont cependant souvent citées, mais plutôt en passant qu'en temps que facteurs formellement reconnus (Hall et Soskice, 2001, p. 12-14). De la même manière, la dimension culturelle n'est pas retenue par les tenants des explications par les cadres cognitifs des politiques publiques, je pense ici aux travaux qui prennent comme centre l'étude des référentiels (Jobert et Muller, 1987). On ajoutera aussi, en passant, que la dimension culturelle n'est pas non plus explicite dans le concept proposé par Jane Jenson, de « régimes de citoyenneté⁴ », censés regrouper des droits, des règles du jeu démocratique, un territoire de la citoyenneté et « l'expression de valeurs fondamentales touchant au partage des responsabilités » (2007, p. 28). Notre approche, contradictoire avec aucune des deux autres (discours et référentiels), entend cependant mettre l'accent sur des phénomènes qui sont en général traités en passant, ou implicitement, et qui ont trait à deux caractéristiques des communautés politiques, la langue d'une part (le rôle qu'elle joue dans l'activité politique et dans la fermeture des communautés (Ferrera, 2005), certes relative, mais souvent passée sous silence) et, d'autre part, la solidarité relativement fermée qui préside à la redistribution, élément essentiel du fonctionnement de ces communautés dans le monde « développé ». Au cœur de la redistribution, les systèmes de protection sociale constituent notre objet de prédilection, et nous en étudions les réformes et les changements, y compris au niveau quasi-fédéral de la dite « Europe sociale ». On verra aussi que la prise en considération des cultures politiques (dans la protection sociale au sens le plus large possible⁵), entraîne des méthodes particulières d'enquête. Il faudra préciser le concept utilisé, d'une part, et d'autre part, les méthodes retenues pour le rendre opératoire. Auparavant, nous soulignerons les limites de l'utilisation des explications fondées sur les « idées » et sur les « discours » dans la construction des politiques publiques, mais aussi dans leur européanisation.

Référentiels, discours et culture – Idées et significations

⁴ J. Jenson s'efforce en outre de dessiner un « régime de citoyenneté européen » mais elle est en peine d'y faire entrer autre chose que des éléments très génériques.

⁵ La protection sociale, qui inclut l'éducation et la formation, peut être vue également de façon plus large, incluant les actions pour protéger l'environnement et assurer un développement durable. Au plan de l'Union européenne, les politiques agricoles ont de nombreux liens avec la protection sociale.

La référence à ce que Max Weber met entre parenthèses, c'est-à-dire des « idées » dans l'explication sociologique, n'a rien d'inattendu. Parce qu'elle est particulièrement frappante, on cite souvent la phrase qu'il écrit dans sa *Sociologie des religions*, selon laquelle, « les « images du monde », qui ont été créés par le moyen d'« idées », ont très souvent joué le rôle d'aiguilleurs, en déterminant les voies à l'intérieur desquelles la dynamique des intérêts a été le moteur de l'action » (Weber, 1996, p. 349-350)⁶. Deux éléments semblent centraux ici, qui tous deux, sont présents classiquement dans la sociologie. Le premier est celui des « significations ». Le second, celui des croyances et de l'idéologie. Nous parlerons plus tard de culture politique, un concept qui, bien que difficile à manier, nous paraît central.

Pour ce qui concerne la signification (*meaning*, mais sans doute aussi *significance*), il faut noter qu'au cœur de l'activité humaine, en général, et, bien sûr, dans l'activité politique, il existe empiriquement, des significations collectives, des « mondes communs de référence », qui ne peuvent être réduits à des agrégations de significations individuelles ou limités à des intersubjectivités. Ces significations sont irréductibles à la manipulation par une action individuelle, elles s'imposent à la collectivité politique, et, d'un point de vue anthropologique, on peut les considérer comme des créations de l'imaginaire social (Barbier, 2008). Qu'on se réfère à M. Weber et à sa notion d'activité « significative pour les autres » [*sinnhaftes Handeln*], de sens visé par l'individu « en tant qu'il se rapporte au comportement d'autrui » (Weber, 1995, p. 28-29) ; à sa réinterprétation culturaliste par Clifford Geertz, qui parle de « *webs of significance* » (1973, p.5, où il cite Weber⁷) ; qu'on s'appuie sur le concept de Cornelius Castoriadis (1975), des « significations imaginaires sociales » ou celui de « significations communes » de Charles Taylor (1997), la question est la même : la politique en Europe, dont la protection sociale constitue le cœur aujourd'hui, est insérée dans une réalité culturelle, comme toutes les activités humaines, parce qu'elle est organisation de *significations collectives*. Le langage lui-même, outil indispensable de la politique, est le vecteur essentiel de ces significations. Il est pourtant très rare, dans les travaux comparatifs sur la protection sociale et l'eupéanisation, qu'on souligne que la politique, partout dans le monde développé, et bien au-delà, se fait à l'aide d'une langue qui ferme les contours d'une communauté politique, laquelle, dans le cas le plus général, est celui d'une *nation sociologique*. C'est cette langue, à chaque fois singulière, qui permet l'existence de ce que B. Rothstein (1998) a appelé, une « logique morale et politique⁸ » dans la société, à laquelle participent ses membres, et qui les relie entre eux dans des rapports de réciprocité. Ainsi, en matière de protection sociale, les membres d'une communauté politique nationale donnée partagent, par exemple, à un moment donné, l'idée qu'il est justifié d'aider les personnes pauvres d'une manière particulière : cette conception n'est pas la même en France des années 1980 et dans la France des années 1920, ou dans l'Allemagne des années 1950, et ainsi de suite. Cela s'observe à la fois dans les enquêtes et les conduites politiques, dans les programmes des partis, les discours politiques des politiciens, dans la presse, etc. Quand des débats sont menés sur des réformes, les acteurs puisent dans la mémoire des débats et

⁶ « *die Weltbilder welche durch « Ideen » geschaffen wurden, haben sehr oft als Weichensteller die Bahnen bestimmt, in denen die Dynamik der Interessen das Handeln fortbewegte* » [Traduction, par J.-P. Grossein, de MWG I, 19, p. 101].

⁷ « *Man is an animal suspended in webs of significance he has himself spun* » (Geertz, 1973, p. 5).

⁸ « *Political, because what is intended is an institutionalized and (in contrast to the market) public discursive process. Rationality, because it is a question of arriving, after deliberation and debate, at a sort of constitutional solution making it possible for groups and individuals to reach common solutions to collective problems, even while showing due consideration for each other's differences* » (Rothstein, 1998, p 123).

décisions antérieures de la communauté politique, pour s'en servir, et positionner leur action du moment en la reliant à des significations plus anciennes : ainsi, la réforme du Revenu minimum en France, introduite en 1988, s'appuie explicitement sur une référence aux débats de la Révolution française (Barbier, 2008, p. 213-215). De même, en 2008, au moment où vingt ans après, une nouvelle réforme, celle du revenu dit « de solidarité active » (RSA) se met en place, certains des opposants à cette réforme défendent l'idée qu'elle serait illégitime car elle rompt avec l'affirmation d'un droit enraciné symboliquement dans la tradition de cette même révolution. L'époque des débats sur ces questions est souvent liée aux élections, mais pas seulement, bien sûr. Quant à lui, le cycle électoral reste national, et il n'a connu aucune homogénéisation au niveau européen. Tout concourt donc, langage, fermeture nationale, monde commun de référence, temporalité des débats, etc., pour dessiner des significations collectives singulières que le chercheur rencontre sur le terrain. Elles sont inextricablement normatives et cognitives, mais aussi colorées d'une dimension affective. Les significations collectives, au sein de la communauté politique, n'ont rien de consensuel ou d'homogène, elles accueillent et permettent au contraire le débat et le dissentiment ; en outre, elles sont en interaction constante avec les significations qui viennent de l'extérieur de la communauté linguistique et nationale. Elles réinterprètent ces significations étrangères, et les adaptent, jusqu'à en faire, souvent, des vecteurs d'auto-définition⁹.

Sous un certain angle, les politiques publiques qui sont discutées dans tel ou tel espace national, en matière de protection sociale, d'assistance, de chômage, etc., se présentent, elles aussi comme des assemblages complexes de croyances normatives et de croyances positives et, dans la perspective classique de la sociologie, on peut considérer qu'elles sont fondées sur des « idéologies » (Boudon et Bourricaud, 1982, articles « croyances » et « idéologie¹⁰ »). Ces politiques publiques sont donc aussi construites sur des significations collectives. Leur simple dénomination diffère selon les langues, comme on a pu le montrer pour les « politiques familiales », par exemple (Barbier, 1990).

Le « néo-institutionnalisme »

De son côté, une vaste littérature fait référence à la prise en considération des « idées » dans l'analyse des politiques publiques. Il n'est pas dans notre intention ici d'en essayer une synthèse. En science politique, l'idée a été adoptée qu'il existe un tryptique d'explications, par les idées, les intérêts, et les institutions (Hall, 1997). J. Campbell (2004), mais surtout V. A. Schmidt (2002 ; 2006 ; 2008) ont contribué à cette analyse. Les créateurs de l'approche en termes de référentiel sont aussi placés dans une posture d'analyse « cognitive ». Rappelant ici quelques éléments de cette discussion, nous nous concentrerons sur les travaux de V. Schmidt et de B. Jobert.

On sait que dans leur article sur les différentes écoles du néo-institutionnalisme, P.A. Hall et R. Taylor (1997) identifient un groupe d'approches sous la rubrique « institutionnalisme sociologique ». Ils prêtent à ce dernier l'explication par des « conceptions culturellement déterminées de l'État et du marché » en citant Dobbin (1994), qui « conditionnent » la politique des chemins de fer. Selon eux, l'institutionnalisme sociologique définit les

⁹ Je pense ici à la fois aux exemples apportés par J.L. Amselle (2001), mais aussi aux nombreuses traces empiriques apportées par l'étude de Tombs et Tombs (2006) quant à la construction en miroir des nations française et anglaise/britannique.

¹⁰ On notera que B. Jobert utilise lui aussi le terme d'idéologie, en particulier pour désigner le « néo-libéralisme gestionnaire », qu'il qualifie d'« idéologie molle » (Jobert, 1995).

institutions « de façon beaucoup plus globale que les chercheurs en science politique » [règles procédures ou normes formelles, systèmes de symboles, schémas cognitifs et « modèles moraux qui fournissent les « cadres de signification » guidant l'action humaine »] (1997, p. 482). Dans cette analyse et ces regroupements « institutions » et « culture » s'interpénètrent (ibid., p. 483) ; de la même façon « culture » et « cognitif » sont mêlés (ibid., p. 483-485). On trouve une entrée analogue chez Hall (1997), sous l'étiquette « *ideas-oriented approaches* », qui regroupe en même temps « *ideas and culture* », et des « *distinctive worldviews* » qui sont attachés à des « *sets of actors* » ; P. Hall souligne la place de ceux qui attribuent à la culture une « *causal primacy* » (dont le précurseur est, pour lui, A. Shonfield), dans le sens qu'elle serait à la source des « *most basic meaning systems that make individual or collective action possible* » (1997, p. 183-184). Cette dernière catégorie d'auteurs présentés par P. Hall seraient probablement, du point de vue de la sociologie française, classés parmi les sociologues culturalistes, ou les « relativistes culturalistes ». On peut en effet comparer de ce point de vue, des auteurs comme Frank Dobbin et Phillippe d'Iribarne, nous y reviendrons.

Chez J. Campbell (2004, p. 90-122), « les idées » considérées sont d'une grande variété : il peut s'agir de visions du monde, de normes, d'identités, de valeurs, de « paradigmes intellectuels » et « d'autres croyances », ou encore d'idéologies, « d'hypothèses acceptées », de concepts, de théories, d'attitudes, toutes « idées » qui, pour lui, peuvent être simplifiées en quatre regroupements. L'auteur répartit en effet les « idées » entre quatre catégories en forçant quelque peu la distinction normatif/cognitif : des paradigmes, des « sentiments publics » (valeurs, opinions) (*public sentiments*) (parmi lesquels il range les « *national cultures* » de Dobbin), des programmes et des cadres (*frames*) parmi lesquels il range les « *communicative discourses* » de V. Schmidt, qui sont censés relever de la catégorie « normative ». Ces distinctions sont difficiles à accepter et on se demande si elles clarifient les choses, par rapport à la distinction classique dans la science politique française, introduite par B. Jobert et P. Muller (les valeurs, qui se différencient des normes ; les images, et les algorithmes) qui nous semble plus solide.

Pour Vivien Schmidt aussi, culture, cognition, idées sont mêlées. Elle signale qu'il n'est pas facile de se repérer parmi les « idées sur les idées » : « *there are so many ideas about ideas* » : « *switches for interests, road maps, or focal points (...) ideas as strategic constructions (...) or strategic weapons.. narratives which shape understandings of events... frames of reference, collective memories* » (2008, p. 6). V. Schmidt insiste aussi sur la distinction analytique entre le normatif et le cognitif, en introduisant la notion de « discours » (2002). L'importance de l'existence et du rôle des discours semble double pour elle : d'une part, elle est reconnue comme indispensable dans un jeu où des acteurs doivent trouver de la « légitimité » pour leurs idées, d'autre part, les discours sont considérés comme des outils essentiels pour permettre et expliquer le changement. Cependant, il nous semble qu'une des dimensions des discours politiques est ici sous-estimée, celle de la *manipulation*, du mensonge stratégique, telle que constamment mise en œuvre par les techniques de la communication politique, de ce qu'on appelle en anglais le « *spin* ». Mais là n'est pas l'essentiel pour une discussion sur la culture politique.

En effet, la dimension culturelle, si elle est mise de côté pour cause de rejet, pensons-nous, de l'institutionnalisme sociologique comme trop « culturaliste¹¹ », trop « déterministe » et

¹¹ L'expression, répétée, du terme « *blinker* » est de ce point de vue sans ambiguïté. Les œillères sont en effet aveuglantes et déterministes. On emploie ici le terme « culturalisme » avec les connotations du débat français.

empêchant de penser le changement, est cependant constamment présente dans l'analyse de V. Schmidt. Au fond, il ne peut y avoir d'analyse en termes de discours que s'il y a des cultures et des valeurs. Chez V. Schmidt, au demeurant, la spécificité « nationale » des discours est constamment présente, qu'il s'agisse de noter, par exemple, la congruence du discours thatchérien avec la culture politique britannique (2002, p. 250), ou, plus systématiquement, l'idée que les discours des politiciens puisent dans des répertoires nationaux de valeurs (2002, p. 209-210 ; 213 ; 214 ; 221 ; 229 (des « *core national values* ») ; 217). On peut s'interroger, à ce propos, sur le caractère plausible, empiriquement, d'un « *radical shift* » (2002, p. 222) qui serait, grâce à la particulière adéquation d'un discours des élites, capable de rompre avec « *the ideas and values of the polity as a whole* » (id.). Surtout, cette rupture radicale ne permet pas de penser qu'il existe, éventuellement, dans le groupe de « valeurs centrales nationales » d'une communauté, des références culturelles, des valeurs, qui ne sont pas toutes de la même époque (Balandier, 1971) car elles se sont en quelque sorte accumulées dans l'histoire, par le processus de la mémoire collective.

Des référentiels qui ne parlent pas directement de culture

De son côté, et pour des raisons différentes de l'approche par les discours, l'approche par les référentiels est plus subtile qu'une approche centrée sur les « idées » en général, et elle offre des avantages certains. En effet, non seulement elle intègre ensemble les dimensions cognitive et normative des politiques conduites, mais elle insiste aussi sur la « mise en sens du monde » (Muller, 2000, p. 195). Toutefois, tout particulièrement quand il s'agit du référentiel global, et sa variante « néo-libérale » contemporaine, on peut regretter que cette « mise en sens » ne soit pas plus *située*, en se plaçant du point de vue comparatif. Ainsi, par exemple, le « référentiel global », le système d'idées et de théories d'action inspirant les élites de l'Atlantique à l'Oural en matière de néo-libéralisme gestionnaire, se présente pourtant différemment selon les pays (Campbell and Pedersen, 2000). En effet, ce référentiel, et ses « correspondants » dans les politiques sectorielles, trouvent principalement leur source dans l'activité d'élites administratives, politiques et scientifiques ; s'ils servent à légitimer les politiques et connaissent une large diffusion, à travers divers forums, dont celui de la communication (ou de la rhétorique) politique, c'est aussi parce qu'ils *mobilisent des valeurs, des normes, et des images qui peuvent circuler largement dans le débat public*. Et ces valeurs, normes, etc.. ne sont pas de simples ectoplasmes fonctionnels ou des feux rouges/verts, elles ont un contenu significatif, *inscrit dans la dimension linguistique* des discours qui les véhiculent. Les images, par exemple, sont importantes en ce qu'elles incorporent des éléments encore plus directement « culturels » et qu'elles sont colorées d'une dimension affective-symbolique, décodable dans un univers linguistique donné. Si les élites nationales peuvent parfaitement parler entre elles (en anglais) dans les réunions de la Commission européenne, et se comprendre d'une façon fonctionnelle (et superficielle), il n'en va pas de même quand elles se battent dans leurs arènes électorales respectives : le ton, la langue, la substance et la culture politique changent alors radicalement. Ainsi, le ministre de l'économie D. Strauss-Kahn, dans le gouvernement Jospin (1997), parle devant la presse internationale à Bruxelles en anglais d'*employability*, qui est, en français, à l'époque (employabilité) un mot tabou ; en conséquence, quand il rentre en France, il parle, pour dire la même chose, de « capacité d'insertion professionnelle ». Je suggère donc de compléter l'approche par les référentiels, en lui donnant une dimension culturelle. Les systèmes de significations cognitives et normatives mélangées que constituent les référentiels (ce sont des idéologies articulant des croyances normatives et positives) ne peuvent pas être pleinement compris si on les abstrait de leur contexte national de validité, lequel incorpore lui aussi un débat public qui est marqué par la langue en vigueur dans la communauté politique. Cette dernière est empiriquement en partie

fermée par ses frontières, qui définissent, malgré l'évidente existence des forums internationaux divers, les limites d'arènes, qui, en matière de protection sociale dont nous nous occupons ici, sont restées *fondamentalement nationales*. Ceci se vérifie empiriquement, quand bien même la décision dans les arènes se fait sous des contraintes internationales puissantes, comme celle du droit communautaire, par exemple (Ferrera, 2005) et quand bien même les « idées » circulent activement. Justement, se contenter de les appréhender en tant qu'idées circulant internationalement, c'est risquer de passer à côté de quelque chose d'essentiel.

En effet, avec les « idées », (ce n'est pas le cas des discours), on débouche aisément sur une analyse fonctionnelle, plutôt déterministe, voire « culturaliste ». Il faut donc trouver une solution pour manifester l'importance *du sens* des politiques, mais aussi le fait qu'elle se font avec le langage, que la langue est nationale, et que les « *politiques* » (les systèmes et les communautés politiques) sont fermées. La solution est d'articuler avec les référentiels et les discours une approche de la culture qui ne tombe pas dans le *culturalisme* (peut-être une autre façon de dire « néo-institutionnalisme sociologique »). Le national est fermé relativement, au moins par la langue ; il est aussi fermé par la redistribution, et par les liens entretenus par la nation sociologique, la citoyenneté et l'identification des individus. La politique s'exerce dans une communauté, pour les choses qui sont décisionnelles, les compromis essentiels (sauf certains domaines transnationalisés). Ceci est observable empiriquement, alors même que, comme le fait remarquer P. Muller (2000, p. 204), il y a découplage entre « compromis social » et « construction des cadres généraux d'interprétation » (encore qu'il faille modérer l'existence et les conséquences de ce « découplage » en raison de l'importance de la langue : il existe en effet une forme artificielle, auto-produite par les communautés académiques et les élites administrato-politiques parlant anglais entre elles, de « convergence », d'« européanisation », qui n'est que de surface – Barbier, 2008). Les discours, nécessaires comme l'indique V. Schmidt, pour que le changement ait lieu, ne sont pas de simples instruments d'adéquation fonctionnelle, ils sont à la fois marqués de caractères nationaux et ouverts à la manipulation stratégique. Les « idées » sont finalement une caractérisation trop vague d'une variété historique, riche et substantielle (« épaisse », au sens du *thick* anglais) de construction culturelles qui ne sauraient se résumer à des intellections et des « solutions de problèmes ¹² ».

Pour une prise en considération explicite de la culture politique

Comme on l'a indiqué, la culture politique est souvent présente chez nombre d'auteurs, mais dans l'arrière-plan ; notre objectif est de faire sortir des éléments implicites qui sont importants pour comprendre la politique de la protection sociale en Europe, et, partant, la politique en Europe plus généralement. En raison de la posture épistémologique indiquée plus haut, nous n'entendons évidemment nullement faire de la « culture politique » un facteur explicatif exclusif d'autres facteurs, à la manière dont, pour ne prendre qu'un exemple significatif, le fait F. Dobbin pour qui « *national economies follow different cultural patterns* » (1994, p. 11), ou, pour sa part, P. d'Iribarne, pour qui, dans chaque pays, un « scène de référence » commande les perceptions des acteurs, qui est, « pour l'essentiel, inconsciente » et qui est installée pour des siècles et des siècles (2008, p. 49-50 et 78). Compte tenu de l'accumulation impressionnante de ses usages dans les sciences sociales, la culture politique – comme la culture en général, d'ailleurs – ne peut qu'être un concept polymorphe (Passeron, 2006, p. 98). Quelles sont les caractéristiques principales de cette

¹² L'exemple classique pris par Peter A. Hall est le paradigme keynésien (Hall, 1993).

notion que j'ai appliquée dans le domaine de la protection sociale ? J'en passe en revue quelques aspects principaux, avant d'aborder rapidement quelques questions de méthode.

Tout d'abord, en tant que systèmes de sens ou de signification, au sens wébérien (Badie, 1993), les cultures politiques attachées à telle ou telle société, sont à la fois inépuisables et extrêmement complexes¹³. On peut penser que c'est la raison pour laquelle certains auteurs ont cherché à identifier des éléments très fondamentaux, généraux, au sein de ces cultures, des « codes » comme le dit B. Badie, qui étudie particulièrement le statut du politique en comparant islam et chrétienté (ibid. p. 91 ssq.). Ces codes sont des éléments de signification très générale : ainsi le « code moniste » de l'islam versus le « code de différenciation » dans la chrétienté, pour la séparation entre le pouvoir temporel et spirituel. C'est un choix différent, mais lui aussi focalisé sur le repérage de principes très généraux que pratique F. Dobbin, quand il identifie en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis, à chaque fois un « trait culturel » typique, qu'il met en relation avec des dimensions « structurelles » : aux États-Unis, la prééminence des pouvoirs locaux, en France, le centralisme, en Grande-Bretagne, la prééminence de la souveraineté des individus (1994, p. 35 ; 102 ; 165). En outre, la culture politique ainsi conçue est censée « mettre en forme » les stratégies, en « déterminant les types de problèmes » et les « solutions » (ibid., p. 20). Chez P. d'Iribarne, qu'on considère comme typique, dans la sociologie française, d'une position « culturaliste » (Barbier, 2008, p. 181-192), le déterminisme est encore plus net, puisque ce sont des traits culturels inconscients qui persistent, en tant que facteurs explicatifs, au-delà de siècles, ainsi, en France, le « rang » et le « statut », la peur d'être « servile », que l'auteur identifie déjà au Moyen-Âge et dont il entend repérer les influences dans tous les domaines de la société ; cette « culture politique » est donc faite d'un « patron » très général qui englobe les façons de penser (d'Iribarne, 2008, p. 59, 134). Nous ne suivons aucun de ces auteurs. La culture politique dont nous parlons ici, et, encore une fois, que nous nous gardons d'utiliser comme facteur explicatif et déterministe, est un système de significations accumulées dans l'histoire. Son étude exhaustive est impossible, mais on peut l'analyser sous de nombreux points de vue et niveaux ; nous prenons l'angle de la protection et de la solidarité sociales.

Chaque société crée, en quelque sorte, son monde propre, relativement fermé, même si, par ces temps de globalisation et d'échanges généralisés, ce monde est de plus en plus ouvert. Ce dernier associe de façon impossible à séparer un « imaginaire collectif » (des affects, des valeurs, des créations collectives), une langue et une activité politique qui crée une histoire elle aussi collective. Cette association est, par excellence, culturelle. La culture politique est donc inscrite dans une communauté politique donnée, comme *système de significations* qui, à la fois, *s'installe dans l'histoire* par le moyen de *pratiques collectives*, lesquelles *s'institutionnalisent* plus ou moins formellement (institutions formelles et pratiques politiques au sens large) soutenant alors des représentations communes de ce qui est valorisé (valeurs et normes). Ce système de sens *se perpétue* en portant les traces d'une histoire de longue durée, sans *jamais être figé* : au contraire, il est en constant renouvellement, à l'intérieur des frontières de la communauté politique, en important et en retraduisant tout ce qui est possible à retraduire de l'extérieur, mais toujours avec un « tempo » national singulier. Les conceptions de ce que doit être une protection sociale *juste* sont au cœur des cultures politiques nationales, et, soit dit en passant, de l'activité politique en général dans les sociétés développées contemporaines. L'entrée dans la crise a encore illustré de manière frappante cette situation, à partir de l'automne 2008, que ce soit avec l'importance de l'adoption du plan

¹³ Si elles sont le plus souvent nationales, elles peuvent bien sûr exister à d'autres niveaux (local, régional, etc.).

de relance aux États-Unis par l'administration Obama, ou avec les différents plans d'action nationaux dans les grands pays de l'Union européenne, tous adoptés chacun dans leur communauté politique.

Repérer des éléments pertinents de la culture politique nationale de tel ou tel pays n'est praticable méthodologiquement qu'à propos d'un thème particulier, ici, la protection sociale entendue au sens large. La délimitation d'un thème n'entraîne pas, cependant, la capacité du chercheur d'une observation exhaustive, d'autant que la culture politique comporte des couches historiques d'âge différent, comme l'a fait remarquer G. Balandier (1971). Cette profondeur et cette accumulation historique de couches différentes de significations, d'images, de valeurs, de mémoires collectives constituent précisément un défi méthodologique : le repérage dans l'histoire d'éléments qu'on peut considérer comme « durables » ou « permanents » (d'Iribarne, 2008) n'autorise pas, pour autant, à les ériger en système d'explication des actions contemporaines.

Les éléments pertinents de la culture politique ne sont pas repérables indépendamment des pratiques sociales et des acteurs qui les mettent en œuvre ; en ce sens, il ne s'agit jamais de culture « pure ». Ce point est déjà souligné par M. Weber (Badie, 1993, p. 22, 159). Il s'ensuit qu'une démarche qui consiste, à partir de questionnaires sur les attitudes et les opinions, à essayer de mesurer, de façon décontextualisée, des niveaux de confiance, des préférences quant à la liberté ou l'égalité, etc., ne peut produire de résultats convaincants ; on pense aussi bien ici à l'approche d'Almond et Verba (1963) qu'à des travaux fondés sur l'exploitation des enquêtes sur les valeurs (Galand et Lemel, 2007), comme ceux de R. Inglehart¹⁴ (1988 ; 1999). Ces éventuelles mesures ne prennent sens que si on les rapporte à des institutions formelles, mais aussi à des conjonctures historiques. J. Goul Andersen (2008) a, par exemple, excellemment montré comment les perceptions et opinions des Danois variaient au cours du temps, à propos de leur appréciation des réformes de la protection sociale. Il est donc exclu d'interpréter les éléments de la culture politique de façon essentialiste.

Le système de la culture politique est clos, au moins relativement, par la langue : les institutions formelles, les pratiques, les partis, les expressions de la justice sociale, le nom des acteurs, etc. sont tous marqués par une singularité linguistique : pour ne prendre qu'un exemple, si l'on peut envisager quelque chose, à l'échelle européenne, comme des « partenaires sociaux », cette notion recouvre des réalités substantiellement différentes dans les pays, et l'on peut le découvrir, en particulier, à travers la manière dont ces « partenaires » sont nommés dans la langue locale (Barbier, 2008, p. 207). La langue est donc un moyen d'enquête puissant pour le comparatiste, bien qu'elle soit trop souvent mésestimée.

Les éléments de la culture politique constituent des ressources et des contraintes pour les acteurs qui la nourrissent. Ce ne sont pourtant pas des significations purement stratégiques, manipulables à volonté par ces mêmes acteurs. Des conceptions, images, mémoires collectives s'imposent à ces derniers et ce point essentiel a été au centre du débat, dans la sociologie française des années 1980, entre des auteurs comme J.-D. Reynaud, M. Maurice et ses collègues. Le fait que les valeurs de référence, par exemple pour la protection sociale,

¹⁴ R. Inglehart (1988, p. 1203), utilisant les grandes enquêtes, dont Eurobaromètre, conclut : *« I argue that different societies are characterized to very different degrees by a specific syndrome of political cultural attitudes ; that these cultural differences are relatively enduring, but not immutable ; and that they have major political consequences, being closely linked to the viability of democratic institutions ».*

soient nées des pratiques des acteurs dans tel ou tel pays, et qu'elles portent la trace des conditions historiques de cette naissance, n'entraîne pas pour autant qu'une analyse de leur dimension culturelle soit dénuée d'importance. Les acteurs font émerger des éléments de sens, qui se sédimentent dans l'histoire et sont disponibles pour leur réactivation ultérieure. Ces ressources ne sont pas purement contingentes à l'action actuelle stratégique, et elles ont une portée de longue durée : en ce sens, M. Maurice et ses collègues ont sous-estimé la dimension culturelle (Maurice *et al.*, 1982 ; Barbier, 2008, p. 134-136). P. d'Iribarne a eu raison de le souligner à nouveau récemment (2008, p. 130). De manière analogue, d'autres auteurs sous-estiment les caractéristiques sociologiques du fait national en faisant de la nation une catégorie purement conjecturale et manipulée stratégiquement (Brubaker, 1996). En outre, la traduction hâtive, en anglais international, fait disparaître des éléments spécifiques qui ne prennent sens que dans une communauté politique donnée, avec son histoire : nous avons montré que c'était le cas de la spécificité de la laïcité à la française, avec ses conséquences sur la protection sociale (l'éducation) (Barbier, 2008, p. 218-223). Le fait que la laïcité recèle une spécificité, dans le cas français, comparé, par exemple au cas indien, n'entraîne nullement qu'il s'agisse d'une signification figée dans le temps, avec un contenu défini et immuable (Dimier, 2008). Cela entraîne que le mot français est spécifique, qu'il ne se rend pas par *secularism*, mais surtout que la mémoire collective et les institutions contemporaines ne sont pas compréhensibles pour les acteurs sans la connaissance partagée qu'ils ont du contenu particulier de la séparation entre l'État et les communautés, les appartenances communautaires, etc.

Aucun principe général unique n'est capable de résumer, en soi, telle ou telle culture politique. Pas plus le « rang » ou la place de l'État dans le cas français, que la « class » ou la primauté de l'individu dans le cas britannique. De telles significations ne sont pour autant pas dénuées d'importance, et une tradition très ancienne du comparatisme les a mises en avant. Le fait de ne pas accepter, en tant que facteur explicatif des pratiques contemporaines, l'existence de principes durables et supérieurs, systématiquement déterminants et contraignants, n'entraîne pas, pour autant, la justification d'une position qui ignore ces éléments historiques. Ainsi, les débats contemporains au Danemark sur la gestion de la protection sociale ne sont pas compréhensibles sans la prise en considération du compromis signé entre les employeurs victorieux et les syndicats vaincus, en 1899 (*September forliget*), puis, en 1933 du compromis de Kanzlergade. Ces compromis font d'ailleurs l'objet de réinterprétations constantes et ils échappent à leur contenu historique initial, comme la laïcité dans le cas de la culture politique française. Ils n'en constituent pas moins des références mobilisées par les acteurs dans le cadre de leur action contemporaine. Certains éléments sont puisés dans le passé très ancien, comme le montre par exemple la citation expresse, dans la loi de 1988 sur le RMI en France, des déclarations sur les secours de l'époque de la Révolution française. De la même manière, par exemple, l'assistance sociale en France, sous la III^e République n'a pas pris les traits de l'assistance britannique pour les pauvres, au contraire. Dans sa réforme contemporaine, l'héritage de ce passé aboutit au fait que les discussions de justice sociale à propos de sa réforme sont marquées par ce passé, ce qui ne veut pas dire qu'ils empêchent l'évolution, voire l'importation d'éléments d'imitation de l'assistance britannique actuelle ; en revanche, l'enquête empirique montre que l'empreinte du passé joue son rôle, ne serait-ce qu'en rendant très difficile le renoncement de l'État à jouer un rôle d'employeur de dernier ressort (Barbier, 2002).

Les cultures politiques ne sont pas radicalement différentes les unes des autres. En matière de protection sociale, par exemple, elles organisent leurs débats autour de grandes valeurs, qui, quand on les approche par le moyen d'enquêtes internationales standardisées, laissent

apparaître beaucoup de points communs. Toutefois, ces valeurs, héritées de la cristallisation des actions passées, sont colorées nationalement. On a pu montrer qu'il n'y a pas de différences *radicales* entre, par exemple, l'attachement à l'égalité ou la tolérance à l'inégalité, par le moyen d'enquêtes de ce type (Rothstein, 1998 ; Larsen, 2006) ; des différences n'en existent pas moins de fait quand on les relie aux inégalités effectives qui diffèrent grandement selon les pays : ainsi, au Danemark, par exemple, tous les acteurs interviewés parmi les universitaires, la majorité des politiciens, mais aussi les administrateurs, s'entendent à déclarer que des réformes, venues de la droite ou de la gauche, qui seraient considérées comme aggravant les inégalités, seraient vouées à l'échec. Cela ne signifie pas que les Danois sont plus « égalitaristes » que les autres peuples, de façon « essentialiste », comme on l'a parfois dit ici ou là, mais que le résultat de compromis politiques renouvelés sur une longue durée a été de faire accepter aux acteurs pertinents, et, largement dans le public, le fait qu'il est de l'intérêt *commun* de conserver une politique qui limite l'accroissement des inégalités. Ainsi, la générosité des prestations sociales, de même que la faiblesse (relative) des écarts de salaires, sont devenues des normes et des valeurs qui sont acceptées et reproduites. Elles font partie de la culture politique en vigueur ; l'enquête montre que ceux qui cherchent à y déroger sont en quelque sorte « punis » pour leur tentative « d'exit » (par exemple, dans les accords salariaux). La tolérance à l'inégalité varie selon les pays, dont, pourtant, tous les gouvernements prétendent limiter l'extension, avec des chemins qui leur sont propres : la focalisation sur la pauvreté, typique de la protection sociale britannique, dont les empreintes peuvent être recherchées dans l'histoire des Poor Laws, fait partie de la réponse typique apportée par le gouvernement britannique depuis l'instauration du *welfare state*, et, partant, de la culture britannique de la protection sociale. Cette focalisation n'apparaît pas dans les autres solutions nationales, par exemple en Allemagne ou en France. Alors qu'un consensus est aujourd'hui aisé à rassembler en Grande-Bretagne sur la nécessité de la lutte contre la pauvreté des enfants, ce référentiel sectoriel a beaucoup de mal à s'insérer dans la pratique et les politiques françaises, car la culture politique française, depuis les années 1930, envisage principalement l'action publique vis-à-vis des enfants sous l'angle de la politique familiale. Il ne s'agit donc pas, là encore, de valeurs « purement » culturelles, mais de valeurs et normes (mais aussi, images, algorithmes) qui sont articulées à des institutions formelles et des pratiques et qui, bien sûr colorent les discours nationaux. Alors même que les communautés s'occupent, globalement, de problèmes semblables, et font référence à un stock de valeurs devenues, pour les plus générales, largement européennes (Müller, 2007), les processus qui président à la décision quant à la solidarité sont profondément ancrés dans une culture politique singulière. Des représentations particulières de la justice sociale, prenant un sens chaque fois connoté spécifiquement dans chaque langue, se sont installées solidement dans l'histoire de chaque pays, à l'origine émanant des pratiques collectives choisies par tâtonnement par les acteurs, puis graduellement « cristallisées ». L'enquête de terrain sur le fonctionnement de ces communautés révèle qu'il s'agit d'un processus à la fois rationnel, au sens des buts poursuivis, mais encore moral quant à des convictions partagées vis-à-vis de la justice, et aussi affectif, au sens où des liens spéciaux sont tissés entre les membres d'une même communauté politique. C'est d'ailleurs parce qu'elles ne sont pas radicalement différentes que les différentes cultures politiques nationales ne cessent de s'enrichir d'emprunts étrangers, qu'elles réinterprètent et intègrent, ou, parfois, rejettent. À la fin des années 1990, l'essai malaisé de traduction de la « Troisième voie » de T. Blair et A. Giddens, en « *Neue Mitte* » en allemand, par son échec, montre bien que tout n'est pas possible en la matière, malgré la proximité des élites qui parlent entre elles en anglais et sont européanisées de plus en plus¹⁵. Les importations et les histoires croisées n'en sont pourtant pas absentes :

¹⁵ B. Jobert a bien noté, à ce propos, la faiblesse de l'européanisation des forums de la rhétorique (ou

bien au contraire (Tombs and Tombs, 2006 ; Werner et Zimmerman, 2004). Enfin, les cultures politiques ne sont pas seulement différentes en raison de la fermeture de la langue, et de l'histoire toujours singulière de telle ou telle communauté politique : les valeurs nationales – celles dont V. Schmidt dit, à juste titre, qu'elles alimentent les discours des élites – ont un caractère substantiel, qui provoque un attachement normatif et affectif des citoyens, à la manière de la « logique morale et politique » de B. Rothstein. Les réformes britanniques de l'assistance sociale considérées, d'un point de vue normatif, comme « dures » en Allemagne, ne le sont pas en Grande-Bretagne au même moment. Quand la coalition SPD-CDU finit par révoquer en 2007 une partie de la réforme Hartz, qui s'appliquait aux plus âgés, elle le fait parce que le sentiment collectif d'injustice est apparu dans les débats politiques allemands, et que les politiciens sont incapables de résister à la demande de justice sociale, fondée sur une interprétation, culturelle par excellence, du contrat social implicite entre les salariés, les assurances chômage et l'État (Barbier, 2008, p. 212).

En raison de la richesse infinie des significations qui constituent les cultures politiques, et de leur diversité interne elle aussi infinie¹⁶, les modalités théoriques de leur conception et méthodologiques de leur approche sont elles-aussi variées, et il n'y a pas de raison de s'inquiéter de cette variété¹⁷. On peut, comme nous le faisons ici, refuser une explication de type culturaliste, comme celles de F. Dobbin et de P. d'Iribarne, citées ici ; il n'empêche pour autant, que ces auteurs apportent, par leur analyse, des éléments qui font authentiquement partie des cultures politiques nationales. On peut être très précautionneux à propos de l'apport cognitif que peut constituer le relevé des opinions et attitudes des enquêtes valeurs : ces dernières, pourtant, fournissent des éléments qui sont susceptibles d'être utilisés de façon contextuelle : placées dans une perspective diachronique, elles permettent aussi de situer la persistance de différences qu'il est loisible de travailler de façon plus qualitative et presque « ethnographique ». Enfin, un courant de microsociologie, inspiré des travaux interactionnistes est à même de produire des analyses passionnantes sur les représentations culturelles vécues, à l'occasion de pratiques collectives, dans les contextes de sens très variés dans lesquels elles prennent place (Cefaï, 2001). Nous ne donnons ainsi que quelques indications lacunaires à propos des multiples possibilités de l'usage de la notion de culture politique, saisie à des niveaux bien différents, et préservée de la vision relativiste culturaliste. L'usage que nous en proposons, dans les comparaisons internationales que nous menons, se situe parmi ces options possibles. Appliquée au domaine de la protection sociale, la culture politique est constituée de représentations collectives concernant *la légitimité de ses principes et les normes de son fonctionnement concret* : Quels sont ses grands principes de distribution (justice) des prestations et des services (universalité, ciblage, solidarité et réciprocité, solidarité professionnelle, etc..) ? Quels sont les principes légitimes de l'accès à ces services et prestations, de leurs objectifs ? Quels sont les niveaux de redistribution admis dans la communauté (gratuité, proportionnalité, ciblage, accès des étrangers, immigrants, etc..) ? Comment est-il légitime que la protection sociale soit gérée et financée, réformée (par les partenaires sociaux, l'État central, les autres échelons de gouvernement, les communautés, le marché) ? Le repérage de ces *configurations de représentations collectives culturelles*

de la communication) politique (2003, p. 476). Elle est d'ailleurs vraie dans le double sens de la « communication » politique : communication avec les électeurs ; communication politique au sens de la gestion « marketing » de l'image des politiciens.

¹⁶ La richesse peut être explorée, par exemple, dans les cultures spécifiques des partis politiques dans un pays (Berstein, 1999 ; Lazar, 2001).

¹⁷ La notion est tellement utilisée qu'on a pu dire qu'elle est presque dénuée de sens (concept à la fois polymorphe et résiduel) : voir sur ce point Lane (1992). Voir aussi Ross (1997).

(cognitives, normatives) qui sont étroitement articulées à des pratiques collectives et à des institutions, dans tel ou tel domaine, à telle ou telle époque, suppose des méthodes appropriées.

Quand méthode et concepts vont ensemble

Les méthodes nécessaires à l'identification des discours supposent la combinaison d'outils différents, dont l'enquête de terrain avec des entretiens (Schmidt, 2006, p. 140-147, par exemple pour l'étude de l'Allemagne). Plusieurs auteurs se sont interrogés sur les difficultés méthodologiques propres à l'analyse et à l'identification empirique des référentiels (Colomb, 2009 ; Zittoun, 2008). Il s'agit effectivement d'un problème important et qui est loin d'être résolu de façon systématique. Les commentaires faits plus haut ont pointé des limites de certaines approches culturalistes, limites qui tiennent en particulier à la méthode. En tous les cas, il convient de souligner la profonde unité qui relie la conception de la culture politique que l'on retient, et les méthodes que l'on utilise. On se contentera ici d'illustrer la combinaison des outils utilisés dans nos travaux pour repérer les cultures politiques, sous l'angle de la protection sociale en Europe. Le présent article ne permet pas de multiplier des exemples empiriques, on s'efforcera d'en donner quelques-uns, particulièrement tirés de nos enquêtes au Danemark.

Attacher de l'importance aux significations ne peut que déboucher sur une *méthode qui met au premier plan l'approche par la langue* du pays sur lequel on enquête. Le repérage des mots et des contextes linguistiques (sémantiques) d'usage des mots par les acteurs est un point d'entrée qui ouvre les horizons et décale la fermeture et le biais ethnocentristes implicites quand le chercheur fait usage de sa propre langue. Comme je l'ai montré ailleurs (Barbier, 2005a ; 2008) cela suppose à la fois une attitude critique vis-à-vis de l'universalisme spontané des sciences sociales ; un refus de la réduction de la langue à l'état d'une ressource stratégique ou d'un outil de domination presque inconscient, comme chez Bourdieu (2001). Cela implique également un respect de l'Autre, en tant qu'humain égal, qui est à la fois objet d'analyse, mais encore, un « informateur ». En effet, on sait bien qu'aucun chercheur n'est en mesure de maîtriser toutes les langues de tous les pays qu'il est amené à analyser. Une société à explorer est donc d'abord une langue à déchiffrer, par un contact direct avec celle-ci, sur le terrain, qui permet, en particulier, d'avoir connaissance des débats publics, au travers de la presse et de la télévision (ce qui peut se réaliser dans des situations d'observation participante, de type ethnographique, conduites à des occasions particulièrement intéressantes quand il y a des débats électoraux, des conflits publics forts, etc.¹⁸). Évidemment, l'attention aux langues n'est pas toujours systématiquement féconde : dans certains cas, elle l'est en revanche particulièrement. On peut prendre ici l'exemple d'une recherche sur la précarité de l'emploi en Europe, qui commence par la recherche d'équivalents du mot français dans les autres langues, pour conclure qu'il n'en existe pas, obligeant ainsi à mettre à jour, par comparaison, la « précarité » comme signification centrale de la culture politique française des années 1980 et suivantes (Barbier, 2005b). Méthodologiquement, quand on utilise des matériaux secondaires (ce qui est inévitable et souhaitable à la fois), cette posture suppose de refuser

¹⁸ Par exemple : l'analyse systématique des réactions des Danois, y compris des simples citoyens, au moment de la crise dite « des caricatures », en hiver 2006, permet ainsi, sur place, à Copenhague, de décoder, à l'occasion d'une crise, tout un ensemble d'informations de façon privilégiée, à travers suivi de la presse, entretiens avec des universitaires et des journalistes, immersion dans les familles danoises. L'analyseur est ici la question des minorités religieuses, de l'immigration et de ses rapports avec la protection sociale et l'universalisme. On apprend dans l'enquête que *Laban*, le nom de l'imam danois qui a instruit l'affaire sur le plan religieux et diplomatique pour le compte des pays arabes veut dire en danois « coquin, filou ».

systématiquement la validité de textes présentés comme « comparatifs », mais qui se fondent sur des matériaux écrits en anglais et qui ne peuvent permettre de retourner à des matériaux en langue originale : le type idéal en quelque sorte de ce genre de source est le rapport, écrit en anglais ou traduit en français ou une autre langue, par l'OCDE ou la Commission européenne, sur n'importe quel sujet. C'est d'abord pour la réduction qu'apporte la traduction qu'on l'écartera, mais aussi pour son caractère de produit dérivé de l'activité politique (Barbier 2008).

La position méthodologique précédente ouvre sur une question que nous avons déjà signalée au passage, qui concerne l'identification des référentiels, pour leur dimension « européenne », « supra-nationale ». Si l'on accepte la proposition de P. Muller, déjà citée, du « découplage », le problème est posé de la façon dont on repère empiriquement le référentiel « supra-national », ce qu'il appelle « les cadres généraux d'interprétation du monde » (2000, p. 204). En effet, par définition, la production de ces cadres a lieu dans des arènes et des forums internationaux de divers ordres. Internationale, elle se fait inévitablement en anglais. Si l'on prend au sérieux les multiples difficultés de traduction, non seulement des mots, mais des concepts opératoires et même des concepts scientifiques (Barbier, 2008, p. 134-138 ; Barbier, 2005a), les « cadres » cognitifs et normatifs en question ne peuvent être « construits » qu'à un très grand niveau de généralité. Si, pour la politique économique et monétaire, cette situation ne soulève apparemment pas de questions majeures (en raison de l'unification cognitive et normative du courant dominant de l'économie contemporaine, qui s'exprime uniquement en anglais ou dans un langage mathématique), tous les autres domaines posent problème. Celui de la protection sociale en est un, particulièrement ardu. Nos enquêtes empiriques comparatives nous enseignent que la construction des cadres d'interprétation du monde, pour autant qu'elle se produise au niveau européen, dans les espaces où agissent les élites européanisées parlant l'anglais, ne peut être que celle d'une construction *de surface*. Ainsi, le « découplage » est sans doute moins substantiel qu'on pourrait le penser, à première vue (Jobert, 2003). La précédente observation vaut plus généralement pour l'analyse simultanée des niveaux nationaux et du niveau quasi-fédéral de l'Europe. Dès lors que la scène principale de la passation des compromis sur la protection sociale reste nationale, il y a peu de sens empirique à postuler une unification européenne qui opposerait des élites européanisées à des citoyens exclus de la politique sans tenir compte des frontières et des communautés politiques (Fliegstein, 2008) : si l'opposition entre élites et citoyens exclus est bien avérée empiriquement, elle est observée au niveau national, et, à ce niveau, il n'en reste pas moins que la logique morale et politique, la culture politique gouverne une construction collective de la solidarité qui reste dans les frontières de la nation (quoiqu'on puisse penser de la qualité de cette « solidarité », ceci étant une question d'évaluation normative). Aussi « européanisées » qu'elles soient, les élites nationales restent encore, pour ce qui concerne leurs intérêts, registres d'action, opportunités de carrières, etc., principalement nationales dans le domaine de la politique (et dans le domaine de la protection sociale). À cet égard, la conduite d'entretiens auprès de participants aux forums internationaux peut être très féconde : ces entretiens, dans l'idéal, doivent être menés en plusieurs langues, et le chercheur doit s'efforcer de questionner systématiquement son interlocuteur sur les mots de sa langue maternelle, et sur la façon dont les politiques, les programmes, leurs justifications, leur communication politique sont formulés dans le pays d'origine. Les forums scientifiques sont également un lieu d'enquête tout à fait utile¹⁹, à condition qu'on les observe de façon continue et qu'on

¹⁹ Ces forums scientifiques font souvent éprouver un ennui non négligeable, quand on prend conscience des effets d'homogénéisation et de conformité qu'ils induisent. Une façon d'échapper à l'ennui ainsi généré par la répétition consiste à changer de registre et à interroger, hors séances formelles, les membres du forum.

puisse discerner les stratégies discursives des universitaires, mais aussi leurs relations avec les commanditaires plus politiques des organismes internationaux²⁰.

Puisqu'une connaissance encyclopédique universelle sur les cultures politiques est hors d'atteinte, le minimum méthodologique qui s'impose à l'analyste de la protection sociale consiste à mobiliser les connaissances historiques de sa construction locale, l'histoire des politiques étudiées, de leur naissance et de leur évolution, de leur situation dans le système institutionnel. Là aussi, l'entrée critique par les catégories utilisées dans le pays se révèle féconde. Je l'ai montré sur de nombreuses notions, comme celle de « *workfare* », de « précarité », de « politiques actives » ou d' « activation », etc... La méthode doit conduire le chercheur à pénétrer sous la gangue de l'apparente unité de la traduction en anglais. Pour l'exemple du *workfare*, l'enquête apprend la création du mot sous la présidence Nixon, par l'inventif journaliste William Safire, et, quelques décennies plus tard, son importation par des chercheurs scandinaves qui ne trouvaient pas de meilleur mot pour parler des réformes de leur pays *en anglais*. Mais la logique et l'histoire des politiques concernées en Norvège étaient bien différentes. Dès qu'on les replaçait dans la cohérence de leur genèse, on est en mesure de montrer qu'un discours prétendument « identique », mettant en avant des « droits et obligations », ne correspond nullement à une politique « identique ». Il y a convergence, apparente, mais l'essentiel de cette convergence entre la Norvège et les États-Unis, par exemple, se résume à l'usage de l'anglais dans la communauté académique. C'est ce que j'ai appelé « convergence par la traduction » (Barbier, 2005a). Une conception des « droits et obligations », déterminée par l'histoire des pratiques, mais aussi par les lointaines influences de la religion, a abouti à construire des institutions dont l'orientation normative est spécifique au pays donné et, à un moment donné, la valorisation morale différente de ces droits et obligations est culturelle, et considérée comme normale dans la communauté politique ; méthodologiquement, on doit donc saisir, en commençant par le spectre du champ sémantique des droits et obligations, dans la langue du pays, comment ils finissent pas se traduire dans les pratiques qu'on observe.

Pour la raison impérieuse de l'usage de la langue étrangère, le rôle des « informateurs », comme dans une situation ethnographique classique, est fondamental pour permettre une immersion dans le pays sur lequel le chercheur enquête. La capacité de construire un réseau stable d'informateurs est ici essentielle. Il peut s'agir d'universitaires qui travaillent sur des domaines correspondants, d'individus qui partagent par exemple une double culture, de correspondants rencontrés dans les enquêtes, avec lesquels un questionnement de longue durée est construit, qui oblige le chercheur à partager ses hypothèses et à les tester de façon à éliminer les biais possibles, *sur la durée*. Le questionnement à propos de la protection sociale que nous pratiquons porte sur des thèmes comme la justice sociale, les inégalités, la hiérarchie sociale, les programmes sociaux, leurs réformes, et, plus généralement, il débouche sur l'interrogation concernant les valeurs en vigueur dans la communauté politique concernée au moment de l'enquête, dans ce domaine. La compréhension de leur éventuel ancrage dans le temps oblige à mobiliser la littérature historique spécialisée, y compris celle qui n'est pas traduite en anglais. Dans le moment de l'enquête, de l'immersion dans le pays, les situations d'interaction font découvrir des éléments par hasard (c'est l'aspect *serendipitous* de l'enquête). L'un des exemples, dans le cas danois – et qui, au demeurant – vaut plus largement en Scandinavie, est la découverte de ce qu'on appelle la loi de Jante (*Janteloven*, en danois). Les Danois évoquent spontanément dans les enquêtes ce « code de conduite » qui

²⁰ Les forums scientifiques internationaux sont aussi souvent des espaces où, contrairement aux situations nationales, le mélange des genres entre politique et science est plus difficile à identifier.

stipule que, dans leur société, il n'est pas admis de vouloir se hisser au-dessus des autres²¹ ; ce code rituel est en même temps valorisé comme porteur d'un sentiment de supériorité camouflé en modestie. D'innombrables situations sociales sont observées dans l'enquête de type ethnographique, qui confirment le partage collectif de cette signification. Elle est aussi convoquée, éventuellement, comme cohérente avec un esprit égalitaire qui est clairement valorisé dans les entretiens. Cet esprit égalitaire ne peut s'interpréter par le recours à aucune « scène de référence » remontant au Moyen-Âge : il faut plutôt en chercher la rationalité dans les suites des nombreux accords politiques qui jalonnent l'histoire du Danemark, ayant abouti, non seulement au rejet du marxisme révolutionnaire, mais aussi à une préférence progressivement installée pour des compromis sociaux²² qui limitent les inégalités de revenus, de salaires, etc. La combinaison des données qui résultent d'entretiens diversifiés – non limités à des membres des élites ou des universitaires – à l'exploration de l'histoire, peut être associée à l'interprétation des enquêtes sociologiques sur les valeurs et opinions, observées sur la durée, et, avec l'aide d'universitaires du pays, *contextualisées et situées dans le temps précisément* (Andersen, 2008). On peut alors être en mesure de vérifier si ce qui se dessine comme une valeur « égalitarisme » est cohérent avec des indicateurs classiques de mesure des inégalités, de la pauvreté, etc. C'est effectivement ce qui est possible à condition de disposer d'un faisceau de données²³. Dans le cas du Danemark, le fait que le terme « *svag* » (faible) revienne très souvent dans les documents qui dessinent les principes fondamentaux de la réforme de la protection sociale, met sur la piste d'un fait, qu'on contrôlera par ailleurs par des entretiens et diverses observations : l'inspiration égalitaire du système de protection sociale, qui, en étant universel, sert d'abord les plus « faibles²⁴ ». On confirme la mise en œuvre de cette orientation normative par exemple dans le fonctionnement de l'assurance chômage danoise, qui sert des prestations généreuses, remplaçant près de 90% des salaires pour les *personnes les moins payées*. Il sera facile alors d'interpréter l'insistance que mettent tous les interviewés sur le fait qu'il est impossible pour les gouvernements – quelle que soit leur couleur politique – de proposer des réformes dont le public pourrait soupçonner qu'elles favorisent les plus riches. Ces observations sont aussi cohérentes avec la mise en œuvre, dans le cas danois, d'une variante différente du « néo-libéralisme » (Campbell and Pedersen, 2001), adaptée à la culture politique danoise.

Conclusion

Notons enfin, que l'enquête que nous préconisons se situe à un certain *niveau d'abstraction* : aucun chercheur n'est, en effet en mesure de comparer méthodiquement les cultures politiques d'un grand nombre de pays. Il ne peut bien sûr se consacrer à une microsociologie des interactions dans chaque pays. Au mieux, il sera en mesure d'effectuer des entretiens dans la langue du pays, par exemple avec des chômeurs allemands quand il enquête sur la réforme de

²¹ Par exemple, dans plusieurs entretiens, l'évocation du cinéaste danois Lars von Trier vient symboliser le cas de celui qui fait justement fi de la loi de Jante.

²² Les caractéristiques spécifiques de la paysannerie et de sa représentation politique ont joué un rôle dans l'établissement progressif des références universalistes et à tendance égalitaire.

²³ Contrairement à toute une littérature, nous pensons qu'il est vain d'essayer de mesurer, par exemple, l'effet de la « culture danoise », en utilisant la moyenne des réponses des individus sur la question, par exemple, de la confiance dans les autres, dans n'importe quelle enquête sur les valeurs.

²⁴ Ce qui se distingue d'une focalisation béveridgienne britannique sur les « poor ».

l'indemnisation du chômage dans ce pays. Mais le résultat du travail ne peut, faute de méthodes appropriées, entrer plus profondément dans le vécu individuel de la culture politique des pays que l'on compare. La limite méthodologique qui s'ensuit conduit non seulement à la modestie, mais surtout à expliciter le *niveau comparatif* que l'on privilégie, et donc la position relative de validité des résultats obtenus, à côté d'enquêtes qui se placent à d'autres niveaux : monographies comparatives historiques, grand survol de comparaison internationale de grands principes abstraits d'organisation, histoire comparative des idées, microsociologie des événements politiques, etc.. Aucune de ces entrées, à elle seule, ne peut prétendre détenir une vérité sociologique unique sur les approches diverses de la culture politique. Méthodes et niveaux, mais aussi approches théoriques sont, à cet égard, complémentaires.

Au terme d'un parcours commencé par l'attention aux « idées », on soulignera que la sociologie que nous pratiquons, par son attention à la compréhension de la diversité des pratiques de la politique de la protection sociale en Europe, reste sur sa faim quand elle rencontre des explications trop schématiques et décontextualisées, voire fonctionnalistes. L'outil de la langue, pratiqué de façon privilégiée, ouvre directement sur la confrontation avec les significations d'une variété extrême qui composent le matériau de base de l'exercice de la politique. La langue conduit inévitablement à la recherche d'une objectivation de la dimension culturelle du et de la politique, que nous avons explorée ici sous l'angle de la protection sociale. Dans cette entreprise, on rencontre des strates historiques nombreuses de significations et des histoires, des pratiques et des institutions qui revêtent, malgré les similarités, des traits singuliers. Il y a toujours du singulier national, mais on peut toujours construire de l'universel à un certain niveau d'abstraction. Ce singulier national peut être approché, mais ce n'est pas le seul moyen, par le concept de culture politique. Nous pensons que ce concept peut enrichir à la fois une analyse du rôle des discours dans les politiques publiques, mais aussi une analyse qui s'inscrit dans la lignée des référentiels. Pour ce dernier concept, le moindre intérêt n'est pas dans son application à plusieurs niveaux, européen et national, application pour laquelle bien des choses restent à découvrir. Il va de soi que, pour ce faire, on ne doit pas donner à la culture politique un caractère immémorial, une couleur « culturaliste » au sens d'une détermination causale supérieure. Plus généralement, d'ailleurs, la querelle des déterminations causales nous paraît, en sociologie, d'un intérêt limité.

REFERENCES

Almond G. and Verba S., 1963, *The civic culture, political attitudes and democracy in five nations*, Princeton: Princeton University Press.

Amable B., 2003, *The Diversity of Modern Capitalism*, Oxford, Oxford University Press.

Amselle J.-L., 2001, *Branchements, anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001, p. 24-25.

Andersen J. Goul, 2008, "Public Support for the Danish Welfare State. Interests and Values, Institutions and Performance, in Erik Albæk, Leslie Eliason, Asbjørn Sonne Nørgaard, and Herman Schwartz, eds., *Crisis, Miracles and Beyond: Negotiated Adaptation of the Danish Welfare State*. Aarhus, Aarhus University Press.

Aron R., 1967, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

Badie B., 1993, *Culture et politique*, Paris, Economica.

Balandier G., 1971, *Sens et puissance, les dynamiques sociales*, Paris, PUF.

- Barbier, J.-C., 1990, "Comparing family policies in Europe: methodological problems", *International social security review*, n°3, p. 326 - 341.
- Barbier J.-C., 2002, « Peut-on parler d' « activation » de la protection sociale en Europe ? », *Revue française de sociologie*, n° 43-2, avril-juin, 2002, p. 307-332.
- Barbier J.-C., 2005a, « Dealing anew with cross-national comparison: when words matter » in J.-C. Barbier et M.-T. Letablier, dir., *Politiques sociales/Social Policies: Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales/Epistemological and methodological issues in Cross National Comparison*, Brussels: PIE Pieter Lang, p. 45-68.
- Barbier J.-C., 2005b, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », note critique, *Revue française de sociologie*, n°46-2, p. 351-371.
- Barbier J.-C., 2008, *La longue marche vers l'Europe sociale*, Paris, PUF, Le lien social.
- Barbier J.-C. et Théret B., 2009, *Le système français de protection sociale*, Paris, La Découverte.
- Berstein S., dir., 1999, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil.
- Boudon R., 1969, *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF, Que sais-je ?.
- Boudon R. et Bourricaud F., dir., 1982, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF.
- Bourdieu P., 2001 (1982), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, Points.
- Boyer R., 1986, *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.
- Brubaker R., 1996, *Nationalism reframed, nationhood and the national question in the new Europe*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Campbell J. L., 2004, *Institutional change and globalization*, Princeton: Princeton University Press.
- Campbell J. L. and Pedersen O. K., 2001, eds, *The Rise of Neoliberalism and Institutional Analysis*, Princeton: Princeton University Press.
- Castoriadis C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- Cefaï D., 2001, dir., *Cultures politiques*, PUF, Paris.
- Colomb Fabrice, 2009, « Le référentiel des politiques publiques en sociologie. Questions de méthode et application aux politiques de l'emploi », présentation au 3ème congrès de l'Association Française de Sociologie, Paris, 14-17 avril.
- Dimier V., 2008, "French Secularism in Debate, Old wine in new bottles", *French Politics, Culture and Society*, vol. 26 (1), p. 92-110.
- Dobbin F., 1994, *Forging industrial democracy, the United States, Britain and France in the railway age*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Esping-Andersen G., 1990, *The three worlds of welfare capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- Ferrera M., 2005, *The Boundaries of Welfare, European Integration and the New Spatial Politics of Social Protection*, Oxford, Oxford University Press.
- Fliegstein N., 2008, *Euroclash: the EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford: Oxford University Press.
- Galand O. et Lemel Y., 2007, *Valeurs et cultures en Europe*, Paris, la Découverte, Repères.
- Geertz C., 1973, *The interpretation of cultures*, New York, Basic Books.
- Hall P.A., 1993, « Policy Paradigms, Social Learning, and the State, The Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, vol 25, n°3, p. 274-296.
- Hall P. A., 1997, "The role of interests, institutions and ideas in the comparative political economy of the industrialized nations", in M.I. Lichbach and A.S. Zuckerman, eds,

Comparative Politics, Rationality, Culture and Structure, Cambridge, Cambridge University Press, p. 174-207.

Hall P. A. and Soskice D., 2001, *Varieties of capitalism*, Oxford: Oxford University Press.

Hall P. A. and Taylor R., 1997, "La science politique et les trois néo-institutionnalismes", *Revue française de science politique*, vol. 47 (3-4), p. 469-496, traduction française de : 1996, « Political science and the three new institutionalisms », *Political Studies*, XLIV, p. 936-957.

Inglehart R., 1999, "Choc des civilisations ou modernisation culturelle du monde?" *Le Débat*, n° 105, 1999, p. 23-54.

Inglehart R., 1988, « The renaissance of political culture », *The American Political Science Review*, vol. 82 (4), p. 1203-1230.

d'Iribarne P., 1991, « Culture et effet sociétal », *Revue française de sociologie*, XXXII, p. 599-614.

d'Iribarne P., 2008, *Penser la diversité du monde*, Paris, Seuil.

Jenson J., 2007, « Des frontières aux lisières de la citoyenneté », in J. Jenson, B. Marques-Pereira E. Remacle, *L'État des citoyennetés en Europe et dans les Amériques*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, p. 23-30.

Jobert B., 1995, « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction de normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche », in A. Faure, G. Pollet et P. Warin, *La construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, p. 13-24.

Jobert B., 2003, « Europe and the recomposition of national forums : the French case », *Journal of European Public Policy*, 10 (3), p. 463-477.

Jobert B. et Muller P., 1987, *L'État en action, politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF.

Lane R., 1992, « Political culture: residual category or general theory ? », *Comparative Political Studies*, 25, 3, 1992 p. 362-387.

Larsen C.A., 2006, *The institutional logic of welfare attitudes: how welfare regimes influence public support*, Hampshire, Ashgate.

Lazard M., 2001, « Cultures politiques et partis politiques en France », in Cefaï, p. 169-189.

Maurice, M., Sellier, F. and Silvestre, J-J., 1982, *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne, essai d'analyse sociétale*, Paris, PUF.

Muller P., 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol 50, n°20, p. 189-206 ;

Müller H.-P., 2007, « Auf dem Weg in eine Europäische Gemeinschaft », *Berliner Journal Für Soziologie*, Heft 1, s. 7-30.

Passeron J.C., 2006 (1991) *Le raisonnement sociologique, l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.

Radaelli C., 2003, "The Europeanization of Public Policy", in K. Featherstone and C.M. Radaelli, *The Politics of Europeanization*, Oxford: Oxford University Press, p. 27-56.

Ross M. H., 1997, "Culture and identity in comparative political analysis", in M.I. Lichbach and A.S. Zuckerman (eds), *Comparative Politics, Rationality, Culture and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 42-80.

Rothstein B., 1998, *Just institutions matter, the moral and political logic of the universal welfare state*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sartori G., 1991, « Comparazione e metodo comparato », in G. Sartori e L. Morlino, dir., *La comparazione nelle scienze sociali*, Bologna, Il Mulino.

- Schmidt V. A., 2002, *The Futures of European Capitalism*, Oxford, Oxford University Press.
- Schmidt V. A., 2006, *Democracy in Europe, EU and National Politics*, Oxford, Oxford University Press.
- Schmidt V. A., 2008, "Discursive institutionalism: the explanatory power of ideas", *Annual Review of Political Science*, 2008, Vol. 11 Issue 1, p. 303-326.
- Taylor C., 1997, *La liberté des modernes*, Paris, PUF.
- Tombs R. and I., 2006, *That sweet enemy, The French and the British from the Sun King to the Present* de R. et I. Tombs, London, William Heinemann.
- Weber M., 1992 [1904] « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », in *Essais sur la théorie de la science*, traduction par Julien Freund, Paris, Presses Pocket (Plon), p. 119-201.
- Weber M., 1995 [1922], *Économie et société*, Paris, Plon, édition Pocket.
- Weber M., 1964 [1920], *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, Paris, (traduction de J. Chavy).
- Weber M., 1996 [1921], *Sociologie des religions*, Paris, NRF Gallimard, (trad. de J.P. Grossein).
- Werner M. et Zimmermann B., dir., 2004, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil.
- Zittoun P., 2008, « Référentiels et énoncés de politique publique : les idées en action », in O. Giraud et P. Warin, *Politiques publiques et démocratie*, Paris, La Découverte, p. 73-92.